

## Assemblée générale de la Section de français du 24 janvier 2022

---

Présidence :	D. Chaperon et G. Philippe
Présent·e·s :	M. Atallah, L. Bischoff, R. Bionda, T. Borno, S.-V. Borloz, A. Bottarelli, M. Caraion, J. Cela, A. Corbellari, H. Cordier, N. Coutaz, F. Demont, E. Doudet, J. Denogent, L. Ding, C. Dufour, M. Escola, C. Gumy, U. Heidmann, T. Jahn, A. Junod, D. Kunz Westerhoff, Ch. Le Quellec Cottier, S. Maffei Boillat, D. Maggetti, N. Magnenat, R. Mahrer, A. Maignant, M. Marchetti, J. Meizoz, C. Menichetti, G. Merminod, Th. Mettraux, L. Michel, Ph. Mills, L. Möschler, M. Olah, V. Ponzetto, N. Rochat Nogales, A. Rodriguez, S. Sala, B. Selmeçi Castioni, A. Stampfli, A. Sultan, A. Vauthey, I. Vidotto, J. Vodoz, B. Wahlen, N. Wawrzyniak, J. Zufferey
Etudiant·e·s :	M. B., M. H., V. P., M. P., A. S., L. S., L. Z.
Excusé·e·s :	M. Burger, L. Delaloye Saillen, S. Follonier, F. Guignard, J. Lachat, F. Rosset, M. Zbaeren
Salle :	En ligne
Heure :	16h00

---

La séance s'ouvre avec les bons vœux de la présidence et la présentation de l'ordre du jour.

### 1. **Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2021**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, moins trois abstentions.

### 2. **Vie de la section**

La Section souhaite la bienvenue aux personnes suivantes :

- Laura Delaloye Saillen, chargée de cours, linguistique
- Jehanne Denogent, chargée de cours, littérature moderne
- Federica Fusaroli, chargée de cours, littérature médiévale
- Myriam Olah, chargée de cours, littératures comparées
- Daniel Seixas Oliveira, chargé de cours, linguistique
- Liouba Bischoff, chargée de cours, littérature moderne

Quatre tuteur·trice·s sont engagé·e·s à la Section de français pour le semestre de printemps 2022 :

- Maxime Buonocore (Science et littérature, EPFL)
- Ami Lou Parsons (Introduction à l'histoire littéraire)
- Alicia Schmid (Pratiques de l'écrit)
- Gaëtan Zinder (Pratiques de l'écrit & Introduction à l'histoire littéraire)

Quatorze assistant·e·s étudiant·e·s sont engagé·e·s à la Section de français pour le semestre de printemps 2022 :

- Valentine Bovey (Fabula ; projet « Rire avec Molière »)
- Auriane Duc (littérature romande)
- Janett Donis (sites Poésie)
- Charlyne Genoud (site ncd17)
- Julie Heger (Printemps de la poésie)
- Thibault Hugentobler (projet « Théâtre de société »)
- Sarah Juilland (projet « Littérature et culture matérielle »)
- Nathan Maggetti (projet « Littérature et culture matérielle »)
- Fanny Martin (études africaines)
- Marie Melly (projet « Théâtre de société »)
- Sarah Neu (atelier de critique théâtrale)
- Nina Perez (analyse du discours)
- Manon Reber (littératures comparées)
- Evelyne von der Mühl (projet « Manuscrits occitans »)

Le bureau ANT 3184.1 est accessible pour les activités d'assistantat et la salle ANT 3150 pour les activités de tutorat.

La section accueille trois collaborateur·trice·s scientifiques :

- Jean-Daniel Gollut (linguistique française)
- Nathalie Kremer (littérature moderne)
- Astrid Ruffa (littérature moderne)

#### Coordination des assistant·e·s diplômé·e·s de littérature moderne

La coordination des assistant·e·s diplômé·e·s de littérature moderne est désormais assurée par Julia Cela et Frédéric Guignard, tous deux remerciés.

#### Rattachement administratif de Thierry Herman à la Section de français

A la demande de l'intéressé approuvée par le Décanat est proposé le rattachement administratif de Thierry Herman à la Section de français. MER1 à 50% actuellement rattaché à l'EFLE, M. Herman est spécialiste de l'argumentation et de l'écriture académique. Il travaille également à 50% à l'Université de Neuchâtel. Le Décanat a donné toutes ses garanties et a assuré que ce rattachement ne porterait pas préjudice à la section dans le cadre d'une prochaine planification académique.

Th. Herman ne peut intervenir dans l'école à laquelle il est rattaché actuellement et, de ce fait, il pâtit d'un manque d'interactions scientifiques et pédagogiques. Par ailleurs, depuis la mise en place du module « Pratiques de l'écrit », ses cours ont perdu une partie de leur public. Bien que les objets de recherche de M. Herman l'éloignent des préoccupations centrales de l'équipe de linguistique (il sera donc rattaché à la Section et non au domaine), ce changement permettra une meilleure lisibilité institutionnelle de son poste, ses enseignements étant plus du ressort de la Section de français que de l'EFLE.

Il est relevé que la compétence rédactionnelle est un important facteur d'employabilité des étudiant·e·s en Lettres et qu'il est souhaitable que tou·te·s les acteur·trice·s soient regroupé·e·s (BA1, BA2, formation continue) pour une meilleure synergie. M. Herman sera ainsi étroitement associé au module « Pratiques de l'écrit », où son expérience sera fort bienvenue et appréciée.

L'assemblée approuve ce rattachement administratif.

### Guide rédactionnel de la Section de français

Leticia Ding et Gilles Merminod informent l'assemblée que les travaux de préparation du guide de rédaction sont toujours en cours. Les enseignant·e·s sont invité·e·s à leur faire parvenir des exemples et contre-exemples dans le but d'illustrer le guide. Des nouvelles seront données lors de la prochaine assemblée générale. Jacob Lachat partant en mobilité, la participation d'un·e collègue de littérature moderne serait bienvenue.

### Mises au concours à venir

Un seul poste sera mis au concours pour une entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2022. Il s'agit du poste d'assistant·e diplômé·e en littérature francophone, limité à l'Afrique subsaharienne et à la littérature romande, dont la création a déjà été annoncée. Une proposition de composition de la commission sera jointe à la demande de publication de la mise au concours.

Le poste de professeur·e assistant·e en littératures comparées, avec vocation à devenir un poste de professeur·e associé·e, sera mis au concours pour une entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2023. Les procédures pour les postes stables étant très longues, le profil du poste et la composition de la commission doivent être pensés dès maintenant pour un début de concours à l'automne. La rédaction finale sera discutée avec le CIEL dont un membre du bureau participera à la commission.

Le poste de maître assistant·e en littératures comparées, actuellement occupé par Nadège Coutaz dont le mandat court jusqu'au 31 octobre 2022, sera mis au concours pour une entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2023 au lieu du 1<sup>er</sup> août 2022. Le domaine souhaite, dans l'intervalle, fonctionner avec des charges de cours et/ou suppléances. Sans objection du Décanat sur cette demande tout à fait légitime, une double repourvue interviendra donc au moment du changement de plan d'études du programme SPEC. Le poste de maître assistant·e sera orienté en littératures comparées et en littérature française et permettra un renfort dans ce dernier domaine à la suite du départ de François Rosset.

L'assemblée est d'accord pour la mise au concours du poste de maître assistant·e au 1<sup>er</sup> août 2023.

En marge, se pose la question de la langue des travaux dirigés par la/ le futur·e professeur·e assistant·e (thèses et mémoires). Des échanges il ressort qu'il peut arriver ponctuellement qu'un professeur·e en Section de français dirige une thèse en anglais, notamment en raison de son domaine de compétences. La personne engagée devra être francophone, mais avoir des compétences dans plusieurs langues. Par ailleurs, il est souligné que la question de la langue de rédaction est actuellement discutée à la Commission de l'enseignement pour les mémoires et à la Commission de la recherche pour les thèses.

### Suppléances ponctuelles

Les suppléances ponctuelles concernent les compensations des décharges des enseignant·e·s et peuvent être mises en place selon deux modalités :

- engagement d'une personne externe en qualité de chargé·e de cours ;
- augmentation du taux d'engagement d'un·e collaborateur·trice (15% pour les MA et 20% pour les PAD et AD). A noter que, si l'enseignement confié est un séminaire de BA et non un TP, la modalité « chargé·e de cours » sera préférée afin que la/le PAD ou l'AD assume la pleine responsabilité de l'enseignement.

Le système est différent pour les suppléances de poste qui génèrent une mise au concours.

### Mobilité

Trois membres de la section partent en mobilité prochainement :

- Jacob Lachat (2022P-2023P : Université du Michigan ; EHESS, Paris)
- Josefa Terribilini (2022P : Sorbonne-Nouvelle, Paris)
- Mathilde Zbaeren (2022P : Université de Chicago)

### **3. Rentrée du semestre de printemps**

Actuellement, nous ne savons pas de quelle manière se tiendront les enseignements (en présentiel, hybride, à distance).

Les préinscriptions sur Moodle ainsi que l'ouverture de pages pour les enseignements sont gérées par Jehanne Denogent qui se tient à disposition.

### **4. Évolution des effectifs**

Quelques chiffres sur l'évolution des effectifs sont projetés. Ils font état d'une certaine baisse également observée dans d'autres grandes sections. Pour les disciplines de la section, cette baisse a déjà été vécue par les autres universités romandes. Si la section avait l'impression d'en être protégée jusqu'à présent, ce n'est plus le cas. Cela risque d'impacter les enseignements futurs. La présidence est preneuse des impressions de chacun·e. Marc Escola, représentant la section au Conseil de Faculté, relève que d'autres sections font le même constat.

### **5. Collection Archipel et formation continue**

Deux nouveaux volumes de la collection Archipel ont paru début janvier. Les auteur·e·s et directeur·trice·s de mémoire sont remercié·e·s de leur travail efficace et de leur implication. Vivien Poltier et Julia Cela, auteur·e·s, présentent brièvement leur travail. Ilaria Vidotto communique le calendrier des prochaines publications.

François Demont lance un appel pour l'organisation de journées de formation continue UNIL/HEP, journées de 8 heures orientées didactique et applicabilité. Une journée est organisée en mars prochain par Raphaël Baroni, qui renouvellera l'expérience l'an prochain avec Gaspard Turin. F. Demont relève que, si elle n'est pas orientée didactique, une formation peut être proposée pour la formation continue UNIL/EPFL. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec lui en mars prochain avec un titre. F. Demont reste à disposition pour toute question.

### **6. Discussion sur les modalités d'évaluation des enseignements**

La discussion est ouverte autour de la nouvelle directive sur l'évaluation de l'enseignement par les étudiants, évaluation qui interviendra à l'automne.

La présidence de section fait part des objections émises par certaines sections ainsi que des points mis au débat.

Outre la nouveauté frappante de l'obligation d'évaluation de chaque enseignement au moins une fois tous les trois ans, il ressort des échanges que :

- Les modalités pratiques ne sont actuellement pas connues.
- L'évaluation ne se fera plus de manière pédagogique, mais mécanique dans un esprit de standardisation et avec un objectif de statistiques.
- Une inquiétude est générée par le fait que le CSE ait le droit de convoquer les enseignant·e·s dans certains cas du moins, signale au Décanat les enseignant·e·s qui n'ont pas répondu à leur convocation et délivre par ailleurs des « attestations ».

- Il est craint que tout ce qui se faisait avant de manière volontaire soit effectué sous la contrainte. Charge alors aux enseignant·e·s de demander d'autres évaluations en sus si elles/ils souhaitent préserver ce qui leur importait dans les évaluations avant l'introduction de cette nouvelle façon de faire, néanmoins l'esprit de confiance et de respect aura peut-être disparu.
- Il est craint que les enseignant·e·s soient à terme évalué·e·s à des fins de contrôle plus que d'amélioration de l'enseignement et au risque de lasser les étudiant·e·s avec les questionnaires.
- Il est regretté que la nature, le but et l'esprit du CSE ne correspondent plus à ce qui avait justifié sa création.
- Pour les étudiant·e·s, il est toujours important de pouvoir donner leur avis sur les cours.

Les membres de la Section présents donnent leur accord pour que Marc Escola relaie les inquiétudes de la section au Conseil de Faculté.

## 7. Budget 2023

En introduction, Gilles Philippe fait part de la répartition du budget pour colloques de l'année 2022, informations déjà transmises aux intéressé·e·s.

Les demandes budgétaires pour l'année 2023 sont ensuite présentées. Sous réserve des modifications et ajouts demandés, le budget est accepté à l'unanimité moins trois abstentions.

## 8. Informations et questions diverses

### Examens préalables

Marc Escola nous informe que le renouvellement des responsables pour le français interviendra en janvier 2023 et que le nouveau programme pour 2024-2027 doit être défini en mars 2022.

Tous les trois ou quatre ans, un programme de lecture est proposé avec un thème et des œuvres représentatives des époques et genres littéraires. Cela suscite un travail énorme et ambitieux, souhaité par toutes les facultés, pour plus d'une centaine de candidat·e·s inscrit·e·s chaque année. A noter que la Faculté des lettres effectue cette évaluation pour toutes les facultés de l'UNIL.

La responsabilité des examens préalables peut être prise en charge par deux professeur·e·s (avec une décharge de 1 heure sur un semestre année), un·e professeur·e avec un·e chargé·e de cours (interne ou externe) pour l'accompagner dans les corrections. M. Escola reste à disposition et invite les personnes intéressées à se manifester rapidement afin qu'elles puissent décider des modalités du prochain programme.

### Conférences

Se posent les questions de savoir comment mieux coordonner, annoncer, diffuser les conférences invitées et si l'enregistrement de conférence a du sens. Marc Escola propose une future réflexion autour de ces interrogations.

### Fabula

Les possibilités offertes par Fabula sont rappelées. Chacun·e est invité·e à contacter Marc Escola ou Valentine Bovey pour toute question. A noter que la Faculté contribue à Fabula via le poste d'assistant·e étudiant·e.

### Bibliothèque de section

Quatre commandes sont prévues durant l'année. Toute proposition d'achat peut être adressée à Marc Escola et Simona Sala. Il est possible de couvrir un thème, un domaine,

une question. De manière générale, la section achète des œuvres canoniques, essais généraux et publications de la Pléiade.

Les utilisateur·trice·s de la bibliothèque de section sont très instamment invité·e·s à veiller à ce que le lieu reste propre et rangé. La présidence souhaite tout particulièrement que les personnes qui utilisent la machine à café veillent à la propreté du lieu.

### BCUL

Les achats urgents peuvent être requis par le biais du formulaire de contact sur le site de la BCUL. Pour les autres achats, Marc Escola envoie le lien vers la page GoogleDocs sur demande. La personne de contact à la BCU est Giovanni Nicoli.

### Rappels de rappels

Il est rappelé qu'un certificat médical doit être remis à la cellule RH dès trois jours d'absence et qu'il importe de signaler les absences à la présidence de section, par exemple en envoyant copie du message destiné à la cellule RH.

Les documents qui nécessitent la signature présidentielle doivent toujours être déposés au secrétariat de section.

### Annonces

- Le colloque « Littérature et culture matérielle » organisé par Marta Caraion, Sophie-Valentine Borloz et Joséphine Vodoz aura lieu du 16 au 18 février 2022.
- La prochaine assemblée générale aura lieu le lundi 5 septembre 2022, à 16h00.
- Un appel à candidatures pour la présidence de section est lancé. Le mandat du binôme présidentiel viendra à échéance le 31 décembre 2022 ; il faudra donc organiser une élection en septembre en vue d'une prise de fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La séance est levée à 18h25.

Fait à Lausanne, le 4 février 2022

Danielle Chaperon, Gilles Philippe, Noémie Hulmann